



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL  
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

---

## ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT DE COMPOST AU PROFIT DU CERSA

LETTRE DE COMMANDE N° 00016...../2016/DC/UL/F/IDA  
(Demande de Cotation DCN°08/2016/UL/PRMP/CERSA du 10 août 2016)

ATTRIBUTAIRE : GRAND CARREFOUR DES AFFAIRES

NIF : 1000 19 14 30

MONTANT DU MARCHÉ : 2.280.500 FCFA HTVA  
2.690.990 FCFA TTC

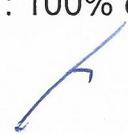
DÉLAI D'EXÉCUTION : Un (01) mois

GARANTIE DE BONNE EXECUTION : 5%

RETENUE DE GARANTIE : 5%

PAIEMENT AU COMPTE : 062561900101  
ORABANK TOGO

IMPUTATION BUDGETAIRE : Crédit IDA 5424-TG :  
100% du montant Hors taxes  
Etat togolais : 100% des droits, impôts et taxes



Le présent marché a été conclu à Lomé, entre, d'une part l'**Université de Lomé agissant pour le compte du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)**, ayant son siège au Campus nord de l'Universitaire de Lomé, Téléphone: (+228) 22 40 60 58, e-mail : [cersa.univ.lome@gmail.com](mailto:cersa.univ.lome@gmail.com), ci-après appelé «le Client» représenté par La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé, **Madame Akuavi Cicavi SOSSOU**,

Et

D'autre part

**GRAND CARREFOUR DES AFFAIRES (GCA) Sarl** ayant son siège à Lomé, Tél: (+228) 99 78 20 39, BP. 60612 Lomé, E-mail : [grandcarrefour@gmail.com](mailto:grandcarrefour@gmail.com) (ci-après appelé «le Fournisseur»), représenté par **Monsieur AMEGANDJIN Prosper** en qualité de Directeur,

ATTENDU QUE le Client souhaite que le fournisseur fournisse du matériel et équipement de compost au profit du CERSA,

ATTENDU QUE le fournisseur accepte de livrer lesdits matériels pour le client,

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU PRÉSENT MARCHÉ sont convenues de ce qui suit :

<b>1. Fourniture</b>	L'imprimeur livre les Fournitures spécifiées dans le tableau en annexe conformément à la cotation vérifiée et corrigée par la commission d'analyse des offres. Le document « la cotation vérifiée et corrigée » fait partie intégrante du présent marché.
<b>2. Calendrier</b>	Le fournisseur livre les Fournitures objet du présent marché dans un <b>déla</b> de <b>30 jours</b> à compter de la date de notification du marché dûment signé et approuvé.
<b>3. Réception provisoire des équipements</b>	<p>Les fournitures sont sous la responsabilité du fournisseur jusqu'à sa réception provisoire.</p> <p>La réception provisoire des fournitures sera constatée par un procès-verbal à signer par toutes les parties concernées, à savoir le Client et le fournisseur.</p> <p>La réception s'effectuera dans les locaux du CERSA sis au campus nord (bloc administratif).</p> <p>Le Fournisseur adressera une demande de réception au Client. La réception provisoire devra être organisée par le Client dans un délai ne dépassant pas dix jours à compter de la date de réception de ladite demande. Le Client fixera de commun accord avec le Fournisseur la date de réception qu'il devra lui</p>

	notifier.
<b>4. Délai de garantie – Réception définitive</b>	Le délai de garantie est fixé à 12 mois à compter de la date de réception provisoire du matériel et équipements. La réception définitive sera organisée à de la période de garantie et dans les mêmes conditions que celle de la réception provisoire.
<b>5. Paiement</b>	<p>Pour les Fournitures livrées conformément à la cotation, le Client paiera au fournisseur un montant de <b>Deux millions deux cent quatre-vingt mille cinq cent (2.280.500) FCFA Hors Taxes</b>, soit <b>Deux millions six cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix (2.690.990) FCFA Toutes Taxes Comprises</b> étant entendu que ce montant plafond comprend le coût des équipements et les frais de transport.</p> <p>Le montant plafond du marché est fixe et non révisable.</p> <p>Le Client paiera au fournisseur le montant équivalent à la valeur du matériel livré et les frais de transport conformément au bordereau de prix de la cotation.</p> <p>Les paiements se feront en FCFA suivant les modalités ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une première tranche de 95% à la réception provisoire,</li> <li>- Une deuxième tranche de 5% à la réception définitive.</li> </ul> <p>Les paiements seront subordonnés à la présentation d'une facture en trois (03) exemplaires correspondant à la tranche de paiement sollicitée et du procès-verbal de réception (provisoire ou définitive).</p> <p>Les paiements se feront par chèque établi à l'ordre du Fournisseur ou par virement bancaire à son compte ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nom (intitulé) du compte : <b>GRAND CARREFOUR DES AFFAIRES SARL</b></li> <li>- Numéro du compte : <b>062561900101</b></li> <li>- Nom de la Banque : <b>ORABANK</b></li> </ul>
<b>6. Pénalités de retard</b>	<p>En cas de retard sur le délai contractuel, le fournisseur est passible de pénalités de retard, égales à un mille cinq centième (1/1500ième) du montant de la commande, par jour calendaire effectif de retard. Cette pénalité court de plein droit sans mise en demeure.</p> <p>Ces pénalités seront retenues sur les sommes dues au titre du présent marché.</p> <p>A compter du 30<sup>ème</sup> jour de retard, le Client se réserve le droit de résilier le présent marché sans préavis et sans indemnité à l'attributaire.</p>
<b>7. Responsabilités</b>	Le fournisseur mettra tout en œuvre pour exécuter le marché dans de bonnes conditions en respectant les délais et les clauses du présent marché.
<b>8. Normes de Performance</b>	Le Fournisseur s'engage à exécuter le marché conformément aux normes professionnelles et déontologiques les plus exigeantes.
<b>9. Droit Applicable et</b>	Le présent Contrat est régi par le droit de la République togolaise, la langue de

<b>Applicable et Langue du Marché</b>	travail est le français.
<b>10. Modification, Résiliation et Règlement des différends</b>	<p>Le Client peut à tout moment interrompre ou suspendre le marché s'il s'avère que le fournisseur ne remplit pas de manière satisfaisante les termes de ses obligations au titre du présent marché.</p> <p>Le présent Marché peut être modifié par consentement mutuel écrit entre les deux Parties.</p> <p>Le Client peut résilier le Marché par notification écrite adressée au fournisseur dans un délai minimum de trente (30) jours sans préavis et sans indemnité si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le fournisseur ne remédie pas à un manquement à ses obligations contractuelles dans les trente (30) jours suivant la réception de ladite notification ou dans le délai que le Client pourra avoir accepté ultérieurement par écrit ;</li> <li>b) suite à un cas de force majeure, où le fournisseur est placé dans l'incapacité d'exécuter une partie substantielle du Marché pendant une période au moins égale à trente (30) jours.</li> <li>c) Si le Fournisseur s'est livré à des actes de fraude et corruption dans le cadre de l'attribution et de l'exécution du marché.</li> </ul> <p>Les Parties feront de leur mieux pour régler à l'amiable les différends qui pourraient surgir de l'exécution du présent Marché ou de son interprétation. Tout différend qui pourrait s'élever entre les Parties en raison des dispositions contractuelles et qui ne pourrait être réglé à l'amiable dans les trente (30) jours suivant la réception par l'une des Parties de la demande par l'autre Partie d'un règlement amiable et après avoir épuisé toutes les voies de recours sera soumis au Tribunal compétent par l'une ou l'autre des Parties.</p>
<b>11. Imputation budgétaire</b>	Le montant du présent Marché sera financé sur les fonds du crédit <b>IDA N°5424</b> du CERSA.
<b>12. Signature et mise en vigueur</b>	Le présent Marché est signé en six (06) exemplaires originaux et prend effet à compter de la date de notification de son approbation.

# ACQUISITION DU MATERIEL ET EQUIPEMENT DE COMPOST AU PROFIT DU PROJET

Lu et accepté  
Pour le Titulaire

Lomé, le **10.1 DEC 2016**

Le Directeur Général



**AMEGANDJIN Prosper**

Présenté par

La Personne Responsable des Marchés  
de l'UL

Lomé, le **10.2 DEC 2016**

La PRMP



**Akuavi Cicavi SOSSOU**

Lomé, le **12 DEC 2016**  
Approuvé par

Le Directeur du Contrôle Financier



**Kofi Agbenoxevi PANIAH**

# ANNEXES

# **ANO DE LA CCMP SUR LE RAPPORT D'EVALUATION DES COTATIONS**



## UNIVERSITE DE LOME

C.C.MP. (Commission de Contrôle des Marchés Publics & Délégation de Service Public)  
B.P. 1515 LOME-TOGO  
Tél. : (228) 22.22. 04.49  
Fax : (228) 22.21.85.95 ou (228) 22.25.87.84

N°119/UL/PRMP/CCMP&DSP/2016

Le Président de la Commission  
De Contrôle des Marchés Publics

à

Madame la Personne Responsable des Marchés  
Publics de l'Université de Lomé

Objet : Avis de non objection relatif au rapport d'évaluation des offres pour  
l'acquisition de matériel et équipements de compost au profit du  
CERSA

**Madame la Personne Responsable,**

En réponse au Bordereau N°499/UL/CP/PRMP/2016 du 03 novembre 2016 par lequel vous avez transmis à la Commission de Contrôle des Marchés Publics et Délégations de Service Public (CCMP&DSP), pour étude et avis, le rapport d'évaluation des offres pour l'acquisition de matériel et équipements de compost au profit du Centre d'Excellence Régional en Sciences Aviaires (CERSA),

La Commission de Contrôle des Marchés Publics, après analyse, vous donne son avis de non objection pour l'attribution provisoire du marché à **Grand Carrefour des Affaires** pour un montant de **deux millions six cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix (2 690 990) Francs CFA TTC.**

Je vous prie d'agréer, **Madame la Personne Responsable**, l'expression de ma considération distinguée.



Lomé, le

07 NOV 2016

**Dr. PALANGA Eyouléki Tchéyi**

# LETTRE DE SOUMISSION

## Lettre de soumission

**Objet** : Soumission à la demande  
de cotation DC N°08/2016/UL CERSA

De GCA

A : la PRMP UL/CERSA

En référence à votre demande de cotation DC N°08/2016/UL/PRMP/CERSA du 30 septembre 2016 pour la fourniture du matériel et équipements de compost au profit du CERSA et après avoir lu les documents :

- la lettre de demande de cotation,
- le cadre du devis quantitatif et estimatif,
- les spécifications techniques,
- le projet de marché.

Au nom de ma société, par la présente,

- j'accepte sans restriction, tous les termes de la demande de cotation ;
- je soumetts une cotation portant ma signature et remplie par moi conformément aux informations reçues ;
- je m'engage à livrer les fournitures objet du lot unique dans un délai de 30 jours à compter de la date de signature du marché, sachant que le délai de livraison requis dans la lettre de demande de cotation est de 30 jours; et
- j'accepte les conditions prévues dans le modèle de marché joint à la demande de cotation.

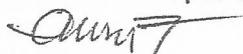
Le montant de ma soumission en hors Taxes (HT) est de **DEUX MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT MILLE CINQ CENT (2.280.500) FRANCS CFA**, et le montant de ma soumission en **Toutes Taxes Comprises (TTC)** est de **DEUX MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX (2.690.990) FRANCS CFA**.

En cas d'attribution du marché, les paiements qui me sont dus dans le cadre de l'exécution du marché pourront être payés par Chèque au nom de ma société ou par virement bancaire sur le compte bancaire ci-dessous :

- Nom (intitulé) du compte : GRAND CARREFOUR DES AFFAIRES SARL,
- Numéro du compte : 062561900101
- Nom de la Banque : ORABANK

Il est entendu que les paiements ne seront effectués que sur présentation d'une demande de paiement (présentation d'une facture).

Fait en une copie originale à Lomé, le 15 octobre 2016

  
par **AMEGANDJIN Prosper**

Nom du Fournisseur : GCA SARL

Adresse et téléphone : BP. 60612 Lomé // Tél : 99 78 20 39

No. Contribuable : N°CC 1000 19 14 30

## **Devis quantitatif et estimatif**

## DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N° (1)	Désignation (2)	Unité (3)	Quantité (4)	PU HT (5)	Montant HT (6) = (4) x (5)
1	Brouette type 1 (pour travaux lourds)	U	2	45 000	90 000
2	Brouette type 2 (pour travaux légers)	U	2	35 000	70 000
3	Pioche	U	3	4 000	12 000
4	Pelle creuse	U	3	4 500	13 500
5	Pelle ronde	U	3	3 000	9 000
6	Gants de plantation	Paires	5	3 000	15 000
7	Fourche bêche	U	3	4 500	13 500
8	Botte de sécurité	Paires	5	15 000	75 000
9	Cache nez	Paquets	5	3 500	17 500
10	Thermomètre à sonde	U	2	200 000	400 000
11	Thermomètre pour compost à cadran	U	2	Forfait	300 000
12	Thermomètre thermocouple	U	2	200 000	400 000
13	Balances au sol	U	1	510 000	510 000
14	Tamiseur cribleur de 5 mm de mailles				
14.1	Fer U de 80 mm	U	5	27 000	135 000
14.2	Tôle noire de 3mm	U	3	26 000	78 000
14.3	Planche de bois rouge	U	4	9 000	36 000
14.4	Paquet de baguettes	U	2	4 500	9 000
14.5	Boîte d'anti-rouille	U	2	8 500	17 000
14.6	Tourneur	U	1	30 000	30 000
14.7	Installation	Forfait	1	50 000	50 000
<b>TOTAL HT</b>					<b>2.280.500 F</b>
<b>TVA (18%)</b>					<b>410.490 F</b>
<b>TOTAL TTC</b>					<b>2.690.990 F</b>

Arrêté le présent devis à la somme de : **DEUX MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX (2.690.990) FRANCS CFA.**

**Le Directeur**



**AMEGANDJIN Prosper**

**NB :** La livraison minimale de thermomètre  
du composte à cadran de 10 unités



# Spécifications techniques

# Spécifications techniques

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES MINIMA DEMANDEES	CARACTERISTIQUES PROPOSEES
1	Brouette type 1 (pour travaux lourds)	<p>Brouette destinée aux travaux lourds            Matière : Acier            Type : Outillage maçon, carreleur caisse peinte 100 L noire, épaisseur 1,2mm renforcée haute résistance.            Châssis Alpha peint noir à pieds intégrés indéformables renforcé avec support soudé sous la caisse et butoir de déversement            Roue pleine de diamètre 390mm avec jante métal à rayons.            Poignées bi matière.            Charge utile 250kg.</p>	<p>Matière : Acier            Charge utile : 250kg            Poignets : bi-matière            Equipé d'un châssis Alpha renforcé par un support soudé qui épouse le fond et la caisse ;            butoir de déversement            La roue increvable offre le confort d'une roue gonflée sans risques de crevaison            - Charge utile (kg) = 250            - Dimension (mm) = 1420 x 590 x 715            Caisse peinte en noir            Capacité caisse (L) : 100            Dimension caisse (mm) = 950 x 595 x 390            - Roues increvable <math>\varnothing</math> = 395mm</p>
2	Brouette type 2 (pour travaux légers)	<p>Caisse : galvanisée 100 l, épaisseur 1mm, traitée anticorrosion.            Fond carré, bord trapézoïdal pour une optimisation du chargement et de la surface de travail en fond de caisse.            Châssis : <math>\varnothing</math> 32mm peint noir formant butoir et berceau de caisse            Roues : Gonflées <math>\varnothing</math> 380 mm, jantes métal flasques, pneus crantés longue durée.            Pression pour regonflage : 2 bars maxi.            Dimension : 1270 x 765 x 585 mm            Poids : 16,5 kg            Pièces de rechange : Roue            Caisse : 100 l. galva</p>	<p>Equipée d'un châssis super-résistant formant berceau de caisse avant et arrière et butoir de déversement, ses roues increvables assurent un parfait équilibre lors de son déplacement et l'adaptant à tout type de terrain            Caisse galvanisée 100L            Dimension (mm) : 1270 x 765 x 585            Caisse peinte en noir            Capacité caisse (mm) : 820 x 675 x 270            Roue increvable : <math>\varnothing</math>385 mm  <u>Pièces de rechange</u>            Roue gonflée            Caisse 100L</p>
3	Pioche	<p>Matière de la tête : Acier forgé            Longueur du manche (en cm) : 90            Poids (en kg) : 3.2            Matière du manche : Bois            Usage du produit : Pour creuser la terre dure            Type de manche : Pomme            Largeur de tête (en cm) : 54</p>	<p>Fabrication industrielle            La tête est en acier forgé            Longueur du manche : 90cm            La matière du manche = Bois            Poids = 3 kg            Usage : Sert à creuser la terre dure</p>

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES MINIMA DEMANDEES	CARACTERISTIQUES PROPOSEES
4	Pelle creuse	Matière de la tête : Aluminium Poids (en kg) 1.95 Grande capacité : Multi-usagers : sable, terre	Matière de la tête : Aluminium Matière du manche : Bois et de type pomme, Poids : 1,95 kg Usage : multi-usages : sable, terre, graviers
5	Pelle ronde	Matière de la tête : Acier Longueur du manche (en cm) : 110 Poids (en kg) : 1.88 Matière de manche : Bois Usage du produit : Pour déplacer terre, graviers, sable Largeur de tête (en cm) : 27 Type de manche : Pomme Matière de la tête : Acier Poids (en kg) : 1.88	Pelle ronde dont la matière de la tête est : l'acier Longueur du manche : 110cm Matière au manche : Bois et de type pomme. Largeur de travail de 27cm et une profondeur de 25cm. Poids : 1,88kg
6	Gants de plantation	Taille : 8/M Lavable : Oui Longueur du gant : Main Flexibilité, respirabilité, confort Couleur : verte	Taille 8/M Lavable Longueur du gant : Main couleur verte. Ergonomique et résistant Paume des gants renforcée, robuste, antidérapante et résistante à l'eau Usage : Protection comme la terre comme le planter, le déraciner
7	Fourche bêche	Usage du produit : Pour retourner les sols légers sans pierre Matière de manche : Bois Longueur de manche (en cm) : 100 Largeur de tête (en cm) : 17 Matière de la tête : Acier forgé Poids (en kg) : 2,18	De fabrication industrielle Nombre de dent: quatre (04) dents pointues en acier Matière de la tête = acier forgé Longueur du manche : 100cm Largeur de la tête : 17cm Le manche est en bois Poids = 2,5 kg Usage : Pour retourner les sols légers sans pierre

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES MINIMA DEMANDEES	CARACTERISTIQUES PROPOSEES
8	Botte de sécurité	<p>TIGE : PVC haute résistance Doublure jersey SEMELLE d'usure : PVC résistant à l'abrasion et antistatique Forte adhérence sur sols gras et meubles Résistance aux hydrocarbures</p> <p>Relief antidérapant BOTTE PVC pointe 39</p>	<p>Tige en PVC Doublure : jersey polyester Embout résistant aux chocs et à l'écrasement Semelles résistantes aux glissements sur sols meubles. Protecteur anti statique. Embout de protection : acier inoxydable Forte résistance aux hydrocarbures Taille : 39 Coloris : vert Usage : sur des sols de types industriels lisses et gras ou sols meubles. Usages intérieurs ou externes.</p> <p style="text-align: center;"><b>Spécifications</b></p> <p>Empeigne et tige en PVC Doublure : jersey poly ester Semelle anti-perforation et embout en acier inoxydable résistantes aux glissements sur sols meubles-protecteur anti-statique. Embout résistant aux chocs et à l'écrasement. Ponte : 39</p>
9	Cache nez	<p>Non toxique, masque et filtre poussière Léger et facile à respirer Bandeau élastique et confortable Filtre non toxique de poussière, pollen, squames, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le filtre réduit l'exposition au pollen, la poussière, les moisissures et les squames allergènes, pollution de l'air</li> <li>- Masque imperméable, respiration facile. Des micro-perforations au niveau du nez et de la bouche pour faciliter la respiration</li> <li>- Bandeau élastique</li> </ul>

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES MINIMA DEMANDEES	CARACTERISTIQUES PROPOSEES
10	Thermomètre à sonde	<p>Idéal pour la mesure de température et le contrôle de fermentations en plateformes de compostage sur andains.</p> <p>Gaine de protection : acier inox 316L, Ø 16 x 2 mm</p> <p>Sonde : Pt 100 céramique DIN IEC 751 classe B,</p> <p>Simple enroulement en montage 3 fils (2 fils sur demande)</p> <p>Sortie : câble pvc/pvc, longueur 2 mètres</p> <p>Terminaison : connecteur miniature Pt 100, 3 broches</p> <p>Température d'utilisation : -20 à 100°C</p> <p>Autre longueur ; autre câble ou autre diamètre sur demande</p>	<p><b>Sonde PT100 avec sortie connecteur</b></p> <p><b>DESCRIPTION</b></p> <p>Ce modèle de sonde platine, d'excellente précision, est le modèle idéal pour les mesures de température dans les milieux solides, liquides ou gazeux. Cette version est directement terminée par un connecteur amphénol ou Lemo et existe en version coudée</p> <p><b>CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b></p> <p>PT100 céramique DIN IEC 751 classe B, simple enroulement en montage 3 fils (standard)</p> <p>Gain de protection : acier inox 316L</p> <p>Diamètre : 16 x 2mm</p>
11	Thermomètre pour compost à cadran	<p>Amplitude : -20 + 104 / 0+220</p> <p>Unité : °C / °F</p> <p>Div. : ½</p> <p>Sonde : 300 mm</p> <p>Ø Cadran : Ø 50 mm</p> <p>Produit 5/11</p>	<p>Unité : °C / °F</p> <p>Div : 1</p> <p>Sonde : 300mm Ø cadran : Ø 50mm</p> <p>Amplitude : -20 + 140/0+220</p> <p>Thermomètre-cadran en inox</p> <p>Emballage : BT</p>
12	Thermomètre thermocouple	<p>Élément de mesure : Thermocouple K, J, T ou S</p> <p>Nombre de voie :</p> <p>TK 110 : 1 voie</p> <p>TK 112 : 2 voies</p> <p>Affichage :</p> <p>4 lignes, technologie LCD. Dim. 50 x 36 mm.</p> <p>2 lignes de 5 digits de 7 segments (valeur)</p> <p>2 lignes de 5 digits de 16 segments (unité)</p> <p>Boîtier : ABS, protection IP54</p> <p>Clavier : 5 touches</p> <p>Connectique : Connecteurs Compensés miniature femelle</p> <p>Directives européennes : 2004/108/CE CEM ; 2006/95/CE Basse Tension ; 2011/65/UE RoHS II ; 2012/19/UE DEEE</p> <p>Alimentation : 4 piles AAA LR03 1,5 V</p> <p>Autonomie : 180 heures</p>	<p><b>Caractéristiques Principales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage LCD 4 lignes (50 x 36 mm)</li> <li>- Connecteurs mini-DIN</li> <li>- Indice de protection IP 54</li> <li>- Boîtier ABS anti-chocs</li> <li>- Retro-éclairage réglable</li> <li>- Mise hors tension automatique</li> <li>- Fonction mention de la mesure</li> </ul> <p><b>Spécifications Principales</b></p> <p>Température</p> <p>Précision de base : ± 0,4%</p> <p style="text-align: center;">= ± 0,3°C</p> <p>Enregistrement des valeurs</p>

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES MINIMA DEMANDEES	CARACTERISTIQUES PROPOSEES
		Ambiance : Gaz neutre Conditions d'utilisation (°C, % HR, m) : De 0 à +50°C. En conditions de non condensation. De 0 à 2000 m. v Température de stockage : De -20 à +80 °C Auto-extinction : Réglable de 0 à 120min Poids : 210 g	minimum et maximum Mise hors tension = 0 à 120 min Indice de protection = IP 54 Alimentation = 4 piles AAA 1,5V type LR03 Autonomie = 180 heures Dimension = 71 x 148 x 36mm Poids = 210g
13	Balances au sol	Model : PHC ou équivalent Portée Max : 300 kg d = 20 g Plat Form size : 400 x 500 mm	Model: PHC Portée Max: 300 Kg D = 20g Plat Form Size : 400 X 500mm PHC 1511112 LB: 5222
14	Tamiseur cribleur de 5 mm de mailles	Fer U de 80 mm Tôle noire de 3 mm Planche de bois rouge Paquet de baguettes Boite d'anti-rouille Tourneur	<b>Mêmes caractéristiques</b>

# **LA LETTRE D'ATTRIBUTION SIGNEE DE LA PRMP**



**CABINET DU PRESIDENT**

**PERSONNE RESPONSABLE DES  
MARCHES PUBLICS**

N° 512 /UL/CP/PRMP/2016

*La Personne Responsable des Marchés  
Publics de l'Université de Lomé*

*à*

Monsieur le Directeur de la société GRAND  
CARREFOUR DES AFFAIRES SARL  
BP : 60612 Lomé  
Tél : (+228) 99 78 20 39

Lomé-TOGO

**Objet :** Attribution provisoire.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que suite à l'analyse des offres soumises dans le cadre de la demande de cotation (DC) n°08/2016/UL/PRMP/CERSA du 30 août 2016 relative à l'acquisition du matériel et équipement de compost au profit du CERSA, votre proposition, techniquement conforme pour l'essentiel a été la moins disante.

Le marché vous est provisoirement attribué pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de deux millions six cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix (2 690 990) francs CFA.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Lomé, le 11 NOV 2016

La Personne responsable



**Akuavi Cicavi SOSSOU**

Reçu ce 15/11/2016

*[Signature]*

Pr. AMEGAN DJIN

Tel : 99 78 20 39

PJ : Résultat de l'analyse des offres

# **COPIE DE LA CARTE D'OPERATEUR ECONOMIQUE**

# RECOMMANDATIONS

RÉPUBLIQUE DU TOGO  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

## COMMISSARIAT DES IMPÔTS

Cette carte est strictement personnelle.

En cas de perte ou changement d'adresse, aviser immédiatement le Commissariat des impôts.

Le numéro de cette carte sera utilisé systématiquement dans toutes les transactions commerciales (factures, papier-entête, etc.) y compris celles faites avec les administrations financières.

### COMMISSARIAT DES IMPÔTS

Siège social :  
163 rue Quartier des Impôts Lomé II  
02 BP 20823 / Lomé - Togo  
Tél : +228 22 53 14 00  
e-mail : otr@otr.tg  
Site web : www.otr.tg

### Carte d'Immatriculation Fiscale

N.B. : La Carte unique de création d'entreprise du Centre de Formalités des Entreprises vaut la Carte d'immatriculation Fiscale.

## Opérateur Economique du Togo

NIF 1000191430

Raison Sociale **GRAND CARREFOUR DES AFFAIRES(GCA) SARL**

Responsable **AMEGANDJIN PROSPER**

Adresse **Bd DE L'OTI, 143 RUE HEZON**

Quartier **BE KPOTA**

Ville **Lomé**

Tél **99 78 20 39**

Inspection **DIG - DI NORD-EST**

Activité Principale **PRESTATION DE SERVICES**

Début d'Activité **16/10/2014**

Forme Juridique **Ste A Responsabilité Limitée**

Régime Fiscal **Réel avec TVA**

Titulaire

Nationalité **Togolaise**

CND **0204-498-7060**



Le commissaire des Impôts

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES - 41, rue des Impôts - 02 BP, 20823 Lomé TOGO - Tel: +228 22 53 14 00 - E-mail: otr@otr.tg

# **COPIE DU QUITUS FISCAL EN COURS DE VALIDITE**

N° CC ..... 1000191430 .....

N° DIG ..... 011969 ..... OTR / CG / CI

# QUITUS FISCAL

**Valable pour SOUMISSION D'APPEL D'OFFRES,**

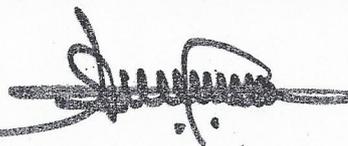
Le Commissaire des Impôts atteste que :

**Sté GRAND CARREFOUR DES AFFAIRES(GCA) SARL  
AMEGANDJIN PROSPER  
Tél : 99 78 20 39 Code Postal : 60612  
Lomé - TOGO**

est en règle avec l'Administration fiscale au regard de tous les  
Impôts, Droits et Taxes dont il est redevable pour l'exercice en cours et  
les exercices précédents, sous réserve du droit de contrôle et de reprise  
de l'Administration.

A Lomé, le 03 OCT 2016

Pour LE COMMISSAIRE DES IMPÔTS et par délégation  
Le Directeur des Impôts du Golfe



ANAGO Yaovi Séna

**LARE Baltché**

# **COPIE DU RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**



**Orabank**  
Togo

**Relevé d'identité bancaire**

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
TG116	01001	062561900101	35
IBAN (Identifiant International) TG53TG1160100106256190010135			Code BIC ORBKTGTG
Domiciliation LOVE GRAND CARREFOUR DES AFFAIRES SARL LOVE LOVE			